

Edition du "REVEIL DU NORD" 100, rue de Paris, LILLE

Qualité

Directeur: Eug. GUILLAUME

BUREAUX: ROUBAIX 10-51 45, rue de la Gare, 45 TOURCOING 10-55 8, rue Desurmont, 8

UN TRÉSOR CACHÉ PRÈS DE BAVAY!

Une lettre envoyée par un valet de chambre fidèle à Louis XVI, et retrouvée aux archives municipales, en indique l'existence.

DE NOTRE ENVOYE SPECIAL

La ville de Bavay a un passé riche en souvenirs historiques. Son sous-sol, nous l'avons déjà dit, abonde en souvenirs de l'époque gallo-romaine...

Un point d'histoire

Le document qui relate les malheureuses tribulations d'un serviteur dévoué à la cause royale montre bien avec quel soin la fuite de Louis XVI avait été préparée et favorisée.

Il arriva à Roze, puis à Péronne, où il apprit que Louis XVI et son frère s'étaient enfuis de Paris et que les municipalités avaient reçu des ordres pour arrêter tous les gens suspects de faire partie de la maison du Roi.

Pour sauver le trésor

Je suis sorti de Péronne, écrit-il, et pris la route de Cambrai, et je rencontrais en chemin un particulier qui me dit que je devais éviter de traverser Cambrai, où il y avait de la troupe.

Suivant les conseils de cet homme, il contourna la ville et prit la route de Valenciennes, afin de gagner Bruxelles, quand à une demi-heure de marche de Cambrai, il aperçut une patrouille. Aussitôt il partit à Bruxelles.

Le commencement de la lettre adressée par le valet de chambre de M. de Brissac au Maître de Bavay On lit: "Monsieur. Après bien des réflexions, je prends la liberté de vous écrire pour vous confier un secret de la dernière importance"

On sait que ces projets de fuite du monarque ne se réalisèrent pas, il fut arrêté à Valenciennes, ramené à Paris et on lui fit jurer fidélité à la Constitution.

Louis XVI avait un frère, appelé M. de Provence, à la maison duquel était attaché le duc de Brissac. Ce gentilhomme, né en 1723, fut massacré à Versailles, en 1793, pour crime de « fidélité envers Louis XVI ».

Or, la lettre trouvée à la mairie de Bavay émane d'un domestique attaché à ce fidèle serviteur du roi que fut le duc de Brissac.

Les tribulations d'un valet de chambre

Voici comment, d'après le document dont nous citerons les passages essentiels, le valet de chambre du duc de Brissac fut mis en possession d'un trésor et dut le cacher aux environs de Bavay.

Le jour du départ du roi, écrit-il au maître de Bavay, mon maître m'ordonna de me rendre au palais du prince, frère du roi. Il me remit deux lettres avec ordre de les porter, l'une au contrôleur qui devait me donner mille doubles louis, l'autre à l'administrateur des domaines du Roi qui devait me remettre deux cent cinquante mille livres en assignats nationaux.

Quand vous serez possesseur de cette somme, dit-il, vous la mettez dans la boîte double en fer qui est dans mon cabinet, vous mettez ladite boîte dans un portemanteau et vous vous rendez en plus tôt à Bruxelles, à la terre de l'Empereur, c'est le lieu où M. de Provence va résider en sortant de France.

La lettre fut ensuite comment le valet ayant exécuté ces ordres, quitta discrètement Paris et partit pour accomplir sa mission.

travers champs, ne ménageant pas son cheval si quatre heures après, complètement égaré, il arrivait devant une ville qu'on lui dit être Bavay.

Il faisait nuit, le domestique se sentait traqué, il ne connaissait pas les routes, aussi craignant qu'on ne découvrit la boîte dont il était porteur, il prit le parti de l'enterrer à proximité de Bavay. Il fit en terre, écrit-il encore, avec son couteau de poche, un trou d'environ deux pieds de profondeur et il y déposa la boîte, puis il nota la position de l'endroit afin de pouvoir reprendre le trésor en des temps plus calmes.

Arrêt et massacre

Après avoir caché les renseignements dans ses chaussures, il remonta à cheval et suivit une route qui le mena au Quesnoy. Là, quatre cavaliers vinrent à lui, l'interrogèrent, puis devant son attitude suspecte sautèrent à la bride du cheval. Le domestique voulut se défendre au pistolet, mais il fut rapidement désarmé.

A Valenciennes, où il fut conduit, on découvrit sur lui une lettre destinée au frère du roi. On le transféra sous bonne escorte à Paris où il fut emprisonné et mis au secret dans l'hôtel de la Force, cette sinistre geôle qui contiendrait d'adversaires de la Révolution, et où périt notamment Mme de Lamballe.

C'est de l'hôtel de la Force, que sans ressources, quelque temps avant d'être exécuté comme « traître à la Patrie », qu'il confia par lettre son secret au maître de Bavay, espérant recevoir quelque argent, « sans quoi, dit-il, on ne peut attendre les gens de justice ».

Quelle suite donna-t-on à cette lettre? On l'ignore, et peut-être le trésor est-il toujours enfoui sous Bavay? L. S.

Les Experts ont signé hier après-midi le rapport sur les réparations

La Conférence de Paris, qui avait commencé le 12 février dernier, est donc enfin terminée

La Conférence des Experts, qui avait commencé le 12 février dernier, a pris fin hier à 16 heures. Les délégués des sept puissances représentées ont signé sans discontinuer depuis midi pour achever de mettre au point le rapport final.

A 17 h. 50, la Conférence a tenu une séance plénière publique à laquelle les journalistes ont été admis à participer.

La cérémonie de la signature a présenté un caractère d'absolue simplicité. M. Young déclare immédiatement qu'il va être procédé à la signature de deux textes, l'un en français, l'autre en anglais, suivant l'ordre alphabétique.

Le texte français est signé dans l'ordre suivant: Allemagne, Belgique, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon. Le texte anglais est signé dans l'ordre suivant: Belgique, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Etats-Unis. La cérémonie de la signature, commencée à 17 h. 35, prit fin à 18 h. 10.

Les deux rapports signés sont constitués par des feuillets dactylographiés au nombre d'une centaine environ.

Une analyse officielle du rapport des Experts

Le rapport constitue d'abord un résumé des pourparlers de la Conférence de Paris. Puis il expose le mécanisme du nouveau plan, qui est résumé ci-dessous:

LES ANNUITÉS ALLEMANDES — Les paiements allemands, désormais, sont répartis en 59 annuités, allant du 1er septembre 1929 au 31 mars 1988. Les 37 premières annuités qui commencent par une période de 7 mois (du 1er septembre 1929 au 31 mars 1936) et prennent fin le 31 mars 1936, correspondent à une annuité constante de 1985, 5 millions de Reichsmarks.

Cette annuité répartie entre les différentes puissances créancières, assure à l'ensemble des puissances un montant nettement supérieur à la valeur de l'annuité constante qui serait nécessaire pour couvrir les dettes extérieures. C'est ainsi que pour la France, la répartition donne pour les 37 premières annuités une annuité constante de 1.048, 5 millions de Reichsmarks, alors que l'annuité nécessaire pour la couverture de ses dettes envers l'Angleterre et les Etats-Unis est de 824, 4 millions de Reichsmarks.

Les sommes nécessaires au service de l'emprunt Dawes (intérêt et amortissement) ne sont pas comprises dans le montant de l'annuité ainsi définie et sont versées en supplément par l'Allemagne. Dans la seconde période des 22 dernières années, l'Allemagne s'engage à assurer seulement le service des dettes de ses créanciers envers l'Amérique et, en outre, pendant les 15 premières années de cette période, le paiement d'une somme annuelle de 40,5 millions de Reichsmarks pour le remboursement des indemnités payées à leurs nationaux pour dommages reconnus par les tribunaux mixtes d'arbitrage.

RESSOURCES AFFECTÉES AU PAIEMENT DES ANNUITÉS. — Les sommes nécessaires au paiement de l'Allemagne proviendront dans le nouveau régime de: 1° La Compagnie des Chemins de fer Allemands; 2° Le budget du Reich.

La contribution de la Cie des Chemins de fer Allemands est maintenue à 500 millions de R.-M., pendant 37 ans. Elle revêt la forme d'une taxe directe sur les recettes brutes de la Compagnie, prenant rang immédiatement après les dépenses pour le personnel. Déduction faite de la contribution de la Compagnie des Chemins de fer (500 millions) le total annuel des sommes nouvellement payées par le budget du Reich (y compris l'impôt sur les transports et la contribution industrielle), s'élève à 1.500 millions de R.-M.

LE CONCOURS REGIONAL AGRICOLE DU NORD, A LILLE

La deuxième journée, qui a obtenu un beau succès a été marquée par plusieurs concours très importants d'animaux reproducteurs.



EN HAUT: La foule assistant aux opérations du concours de chevaux de trait... EN BAS: Un coin de l'exposition des machines agricoles.

L'inoubliable manifestation agricole à laquelle nous assistons, cette semaine, à Lille, marque dans l'histoire de la grande et belle Société des Agriculteurs du Nord, ainsi que dans l'œuvre admirable qu'elle accomplit en voulant porter l'élevage français à la perfection. Nous avons essayé, hier, de dépeindre, pour nos lecteurs, le chatoyant spectacle floral qu'on présentait jeudi, à leurs invités, MM. Florimond Desprez, président de la Société; R. Lefebvre, directeur départemental des services agricoles; Dorckès, président de la Société d'Horticulture; Lenjain, professeur d'Agriculture; Bédère, directeur des Jardins de Lille, et tant d'autres spécialistes du genre. Nous voulons aujourd'hui examiner tout particulièrement l'œuvre des Jardins Ouvriers que la Fédération du Nord, avec son président M. Robert Thiriez, et son secrétaire général M. Julien Lebas, a présentée avec un grand succès d'art.

N'oubliez pas de lire en 2e page notre sensationnel roman: MARTYRE D'AMOUR PAR Jules Lermieux

que la Fédération du Nord, avec son président M. Robert Thiriez, et son secrétaire général M. Julien Lebas, a présentée avec un grand succès d'art. « J'ignorais l'existence de l'agribail », disait jeudi, M. Lefebvre, en nous montrant avec fierté l'œuvre de la Fédération. — M. Thiriez et M. Lebas ont obtenu, dans ce hall de l'Horticulture la place importante, digne de l'effort qu'ils ont fourni dans la région depuis la guerre, et cet effort, vous le constatez, messieurs, en examinant d'une part, le carré exposé sur le mur du fond de ce stand, carte qui montre la répartition des groupements du Nord, et d'autre part, l'étude d'un jardin-type au trois arcs, étude qui fait ressortir les avantages matériels qui se rattachent à l'exploitation.

La visite des chevaux...

Avant de parler de l'œuvre de la Fédération des Jardins Ouvriers, jetons d'abord un coup d'œil dans cette exposition sans précédent, et rapidement, faisons le tour des halls immenses de la Foire qui remplissent maintenant, par centaines, les chevaux, les bovins, les vaches, les animaux de basse-cour, dont l'ensemble forme un important noyau de sujets d'élevage, que de tous les coins de la région on vient admirer. Voici les chevaux de trait du Nord: 150 étalons tracés et non tracés de deux ans, à la robe azean, bai, rouan ou aubère. En vaille d'autres, plus vigoureux encore, s'élève à l'élevage, confortablement installés dans leurs boxes, portent en étiquette: trois ans, quatre ans, cinq ans, et plus.

Puis, plus loin, ce sont les poulaines, les juments dont quelques-unes ont trouvé bon d'abandonner d'un coup de pied la séparation de leur appartement neuf.

Dans un autre local sont réunis une centaine d'étalons bouillonnants, à la robe grise, les juments et leurs poulaines, dont le nombre important et la puissance prouvent les efforts étonnants réalisés par la région du Nord dans la reconstitution de son cheptel dévasté par la guerre. Une telle exhibition n'avait jamais été aussi imposante.

...puis celle des bovins...

Ce sont encore là deux cents types sélectionnés que nous rencontrons à des taureaux, des vaches, les uns appartenant à la race flamande, d'autres à la race hollandaise plus noire, d'autres encore à la « bièvre du Nord ». Voici enfin les bonnes grosses vaches à lait « flamandes » et « hollandaises », dont la puissance de production est en ce moment soumise au Contrôle laitier et beurrier, qu'opèrent M. Dupuis, directeur de la Station Agronomique de Lille, et deux ingénieurs agronomes adjoints.

Il fallait, dit le règlement, pour que l'animal soit classé, qu'il produise, pendant la durée des épreuves, un moyennement journalier d'au moins 500 à 700 grammes de beurre (avant la catégorisation dans laquelle il était placé). Le résultat de la compétition entre les deux races était, hier soir, encore impossible à prévoir. Ajoutons, enfin, que le lait journal par ces vaches, plusieurs centaines de litres chaque jour, — est offert aux Hospices de Lille, par les organisateurs du concours et les exposants.

...puis celle des animaux de basse-cour...

Organisée par les « Aviculteurs du Nord », une exposition d'animaux de basse-cour réunit, dans un bâtiment spécialement aménagé pour les y recevoir, des sujets remarquables, depuis le roi-du-poulailler, fier et beau, gonflant ses plumes bleues, rouges ou argentées jusqu'au doux lapin, dont la race est si variée et la fourrure si recherchée et industrialisée.

Barataud condamné aux travaux forcés à perpétuité

C'est à une erreur de rédaction du verdict que l'assassin doit d'échapper à la peine de mort.

C'est la huitième et dernière journée de l'affaire Barataud. Comme jeudi, il pleut. Un ciel gris et bas n'a pas découragé les curieux. Ils sont aussi nombreux que les autres jours.

M. Allégret, défenseur de Barataud dès l'arrestation de ce dernier, prend la parole, à l'ouverture de l'audience, dans un silence impressionnant.

Un profond sentiment de trouble m'étreint Messieurs, qui êtes-vous? Juges de Barataud. Depuis plusieurs jours, je vous contemple, saurez-vous échapper au mouvement d'opinion qui souffle sur cette affaire, jugez que le sort a choisis? Nous n'avons reculé aucun de vous. Nous avons confiance en votre justice.

D'un côté, après, prenante et bien timbrée, M. Allégret commence par exposer aux jurés quelques-unes des conséquences des réponses qu'ils feront aux questions qui leur seront posées. Il y a un premier groupe de questions relatives à la mort du chauffeur Faure. Barataud est-il coupable d'avoir tué le chauffeur? et si oui à la question de circonstances aggravantes, préméditation, quel-apsis. Si vous répondez « oui » à la première question, « non » aux circonstances aggravantes, ce sont les travaux forcés à perpétuité. Si vous dites « oui » à toutes les questions: c'est la peine de mort. Au deuxième groupe de questions concernant le vol qualifié de l'automobile de Faure, avec circonstances aggravantes, la nuit à main armée, si vous dites « oui », ce sont les travaux forcés à perpétuité. Si vous dites « non », la peine de mort.

Enfin, dernier groupe de questions: Barataud est-il coupable d'avoir tué Peynet? Il y a aussi la question de circonstances aggravantes. Si votre déclaration dit oui à toutes ces questions, c'est la peine de mort. Si vous répondez « oui » à la première question et « non » aux circonstances aggravantes, c'est la peine des travaux forcés à perpétuité. Votre conscience saura choisir.

La mort de Peynet

M. Allégret ouvrant, comme il s'en est coutume, son dossier, relève très habilement les contradictions. Elles sont, du reste, multiples parmi les témoins qui ont parlé contre Barataud: « contre cet homme à qui, deux encore, personne n'eût refusé la main » — il me reste, messieurs, à vous dire deux mots sur la mort de Peynet. Cette mort me harcèle. Je ne savais pas qu'il était Barataud, je ne savais pas qu'il était à la maison. En hâte, j'ai demandé qu'on prenne un taxi. L'ai-ou fait? Je ne sais pas. Je m'incrimine personne. Ah! quelques minutes plus tôt, si le jeune Peynet eût voulu mourir, je ne sais pourquoi Barataud eût tort d'accéder à son désir. (Sensation.)

On attendait avec curiosité ce que M. Allégret dirait sur la mort de Peynet. Il l'a fait avec discrétion.

Emouvante péroraison

Barataud, pendant toute cette évocation, a caché son visage derrière sa main et la tête sur le bord de son box, il pleure. Mais la voix de M. Allégret aussi est pleine de larmes quand il approche de sa péroraison.

J'ai fini, messieurs. Pour la mort de Peynet vous apprécierez. Ça peut être la peine de mort, ce sera toujours les travaux forcés. Vous verrez dans votre conscience. De toutes façons, le châtiment de Barataud est en lui. Mais pour le chauffeur Faure, ah! non! messieurs. Vous savez qu'on s'est trompé. Comme nous allons tout à l'heure vous suivre en pensée avec anxiété, jugez-le, messieurs, mais vous ne pouvez le juger que si vous avez une absolue, une éblouissante certitude. Mais quelle serait votre vie, votre vie jusqu'à la fin de vos jours, si vous condamnerez un innocent. (Mouvement, longue sensation.)

« Je ne suis pas l'assassin de Faure »

Barataud est ensuite interrogé pour la dernière fois.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

LA JUPE-CULOTTE nous revient en auto



On se souvient que bien avant la guerre, la jupe-culotte obéissait à un système ingénieux de carrosserie et que les railleuses la trouvèrent désagréable. La voici cependant qui nous revient et celle-ci a paré d'un très agréable concours d'éclatance automobile à Paris. (Stella Press)

C'est demain que nous commencerons à publier "Le Réprouvé" le chef-d'œuvre du maître Petithuquenin

La mort mystérieuse du mécanicien Latteignant du dépôt de Tourcoing

L'instruction ouverte à Amiens par M. le juge Kérambrun sur la mort mystérieuse du mécanicien Latteignant est sur le point d'entrer dans une phase décisive.

On annonce en effet que M. le docteur Muller, médecin légiste à Lille, commis par le juge afin d'examiner les blessures du mécanicien Latteignant, doit déposer incessamment son rapport dont les conclusions peuvent avoir pour la suite de cette affaire une extrême importance.

D'autre part, le chauffeur Fauquenot a définitivement confié sa défense à M. Ecoffier et Phalampin, du barreau de Douai, qui sont allés lui rendre visite à la prison d'Amiens et qui ont longuement examiné avec lui le dossier constitué jusqu'à présent.

Les raids transatlantiques

On mande d'Old Orchard: En raison de l'amélioration des conditions atmosphériques, il est possible que l'« Oiseau Jaune » et la « Flamme Verte » sortent aujourd'hui.

Des grèves importantes dans notre région

Un mouvement général des trieurs de laines brutes de Roubaix-Tourcoing et environs

On nous communique l'ordre du jour suivant: « Réunis au nombre de 1.500, salle du cinéma "Union" les trieurs de Roubaix, Tourcoing et environs, après avoir entendu un exposé de la situation, remercié et félicité la Commission pour le travail qu'elle a accompli; considérant la réponse du Syndicat des maîtres-peigneurs relative à une augmentation de 0,20 comme insuffisante; proclamant leur volonté d'obtenir en partie réparation de l'injustice dont ils sont victimes au point de vue salaire; décident puisque le combat leur est imposé la grève générale de toute la corporation pour le lundi 10 juin; repoussent leur confiance aux membres de la Commission qui désormais prendra le nom de Comité de grève; envoient une adresse de sympathie et de solidarité à tous les trieurs de Reims également en lutte pour une augmentation de salaires et se séparent en clamant leur espoir en une victoire rapide. »

Le conflit des verriers d'Arleux n'est pas encore solutionné

On nous communique: « Ainsi qu'il a été relaté, un conflit vient d'éclater opposant la direction de la Verrière d'Arleux et les ouvriers au sujet des heures de travail. Le 6 juin au matin les verriers se présentant pour se rendre au travail ont été invités à se retirer: vers 10 h. une délégation ouvrière lui fut reçue par M. Lefebvre, Maître, qui se rendit immédiatement à la Sous-Préfecture pour solliciter l'arbitrage, accepté par la direction et les ouvriers, de M. Pilon, inspecteur du travail.

A 15 h., ce dernier assisté de M. le Maître, réunissant à la salle de la Justice de Paix d'Arleux, directeur et ouvriers. « Malgré de laborieuses pourparlers aucun accord n'a été possible, le directeur s'obstinant à exiger 9 heures de travail. Devant cette situation MM. Pilon et Lefebvre décidèrent de téléphoner à l'administrateur délégué des Verrières d'Arleux pour solliciter son intervention. »

LES ACCORDS DE LATRAN ONT ÉTÉ RATIFIÉS

Au Palais du Vatican, à onze heures, dans les appartements du cardinal Gasparri, M. Mussolini et le cardinal ont échangé les ratifications des accords de Latran.

Au moment de l'échange des instruments de ratification au Vatican, les cloches de Rome ont annoncé l'événement. Une foule enthousiaste se pressait sur la place Saint-Pierre. Les journaux ont tiré des éditions spéciales.

LE NOUVEAU "CABINET DES CINQ"



Pour constituer son cabinet, M. Ramsay MacDonald a choisi comme collaborateurs quatre chefs travaillistes. On voit ici le nouveau "Cabinet des Cinq": de gauche à droite: M. J. H. Purnes (Chancelier), Philip Snowden (Finances), Ramsay MacDonald (Premier ministre), J. E. Clapham (Intérieur) et Arthur Henderson (Affaires étrangères). (W. W. P.)

(LIRE LA SUITE EN CINQUIÈME PAGE)